

LA PRÉSIDENTE :

1505

Merci beaucoup, madame Céline Bellot, nous allons prendre quelques instants et accueillir notre prochain participant dans quelques secondes.

1510

Alors, nous enchaînons avec un nouveau participant devant nous, monsieur Jean Duval. Monsieur Duval, qu'est-ce qui vous amène à venir nous parler aujourd'hui?

M. JEAN DUVAL, citoyen :

1515

Alors tout d'abord, je vais me présenter officiellement. Mon nom est Jean Duval, je suis citoyen montréalais depuis 67 ans, je suis né à Montréal. Et puis, depuis un certain temps, je m'intéresse beaucoup à la politique municipale. Ce qui m'amène aussi aujourd'hui ici.

1520

J'appréhendais un petit peu le fait que ça ne soit pas vraiment diffusé *at large* parce que je l'ai appris, moi qui suis abonné à l'infolettre de Montréal sur toutes les activités qui se passent à Montréal, j'assiste à l'Hôtel de Ville, je pose des questions aux arrondissements, quand c'est intéressant, aux commissions permanentes. Et puis on m'informe de tout. Mais on ne m'a pas informé de ce qui se passe aujourd'hui.

1525

Par contre, je dois vous dire que j'ai été celui qui a incité la mairesse de Montréal, madame Valérie Plante, à faire en sorte qu'il y ait plusieurs journées où ce qu'on puisse entendre certaines personnes qui vivent la situation d'itinérance, que ça soit échelonné sur plusieurs jours. Je dois constater que vous l'avez fait, plusieurs journées. Mais à part l'avoir diffusé sur vos réseaux sociaux, à vous, là, je regarde dans la salle, j'ai regardé, tantôt, là, puis on est peut-être deux ou trois présents. Et puis les principaux intéressés, c'est ceux qui vivent l'itinérance. Alors, vous avez manqué votre coup. Je vous dis, là, je ne veux pas... je ne veux pas être déplaisant.

1530

Tout près d'ici, il y a l'Accueil Bonneau, il y a la Maison du Père, il y a la Mission Old Brewery. Il y a 150 places, ici. Ça aurait été plein, puis il y aurait eu un *line up* dehors. Je pense que vous

1535

n'êtes pas intéressé de les entendre. Ça, c'est mon idée à moi. Mais il va falloir que vous fassiez un effort pour les rejoindre. Mais je pense que c'est juste cette semaine que ça se passe.

LA PRÉSIDENTE :

1540

Notamment cette semaine, oui.

M. JEAN DUVAL :

Domage, mais je vais me faire un devoir...

1545

LA PRÉSIDENTE :

Nous en avons rencontré déjà un certain nombre, mais pas en audience.

M. JEAN DUVAL :

1550

Oui, oui, mais on ne veut pas les voir, puis on ne veut pas les entendre. Vous les avez reçus, mais personne n'entend l'histoire.

1555

Moi, je suis... J'ai goûté à l'itinérance contre mon gré. Je suis tombé là-dedans, j'en suis sorti dernièrement. Ce sont les évictions qui ont porté Jean Duval à la rue. Et j'ai vécu plein de choses. Puis vous avez intérêt à entendre ce que j'ai à dire. Mais 10 minutes, là, c'est une farce monumentale. 10 minutes, j'ai juste le temps de me présenter, puis de dire que je suis intéressé de vous raconter certaines choses, que tout le monde veut entendre, que vous allez me dire dans pas long, « il reste une minute ». C'est honteux.

1560

LA PRÉSIDENTE :

Alors, allez-y.

1565 **M. JEAN DUVAL :**

Moi, j'ai demandé à Valérie Plante que les gens soient entendus, les itinérants. Force est de constater que je suis le seul. Puis moi, comme itinérant, là, je me présente comme candidat indépendant à la mairie de Montréal à la prochaine élection? Et je suis quelqu'un qui a goûté à l'itinérance. Mais je dois vous dire aussi que je me suis présenté en 2021 quand je ne l'étais pas, itinérant.

1575 Et j'ai déjà été, moi, quelqu'un qui a travaillé dans l'assurance, qui a fréquenté toutes sortes de clientèles. Je suis capable, j'ai du verbe, je suis capable de m'exprimer. Et puis je vais vous dire que moi, d'expérience, j'ai constaté que la tarte, là, si on regarde l'itinérance comme telle à Montréal, vous pouvez la décortiquer en quatre quarts, quatre morceaux.

1580 25 pour cent, ce sont les évictions. Il y a des gens qui ne devraient jamais avoir à vivre, d'être mélangés avec des cas de seringues, des cas de psychiatrie. La moitié d'entre eux ont des maladies mentales à différents niveaux, mais le quart, je dirais, c'est vraiment des cas de... Vous savez, il y a la psychologie ou la psychiatrie... Ce sont des cas psychiatriques.

1585 Tout ce beau monde-là est mélangé ensemble. Vous voulez faire mal à quelqu'un qui n'a pas de problème? Mettez-le là-dedans. Puis moi j'ai été là-dedans. J'ai été dans une pièce où est-ce que je côtoyais un gars qui se piquait. Moi, là, j'étais mal. Je veux dire, j'étais déjà anxieux, mais on me rendait encore plus anxieux, juste le fait de voir ça. Puis là, j'ai demandé qu'on m'aide, qu'on sorte, qu'on change pour quelqu'un d'autre...

1590 Savez-vous ce qu'on a fait de Jean Duval? Parce que je me suis plaint? Je leur ai dit : « moi, je ne veux pas rentrer ici, puis sortir plus malade que j'étais ». Je donne un exemple. Bien, parce que je m'étais plaint, on m'a fait vivre un 24 heures dehors à moins 25 sur la rue Saint-Laurent. J'étais avec mon chien. La seule place qui accueillait des chiens, c'est à l'Hôtel-Dieu.

1595 J'en passe, j'en passe, j'en passe. Là, je vais aller sur un autre sujet parce que je m'éloigne, je sais que le temps court. La désinstitutionnalisation a fait que Montréal vit ça aujourd'hui. Toutes

les municipalités qui ne sont pas organisées. Celui qui vient de la Gaspésie, celui qui vient de Rouyn-Noranda... ils s'en viennent camper à Montréal. Je donne un exemple, là. Je ne veux pas pointer ces villes-là, mais c'est comme ça dans tout le Québec. Puis ils viennent à Montréal.

1600 Pourquoi? Bien, il y a le métro, le transport en commun. Ils peuvent se chauffer quelque part, tu sais. S'ils ne sont pas dans des refuges, parce que les refuges les repoussent. Guy-Favreau, madame, dans le quartier chinois, vous en parliez tantôt. J'y suis allé. Je ne pouvais pas rester là deux jours, je n'ai pas dormi, la moitié ronflait. Puis ce sont des gens qu'on met dehors vite, le matin, à 6 h 30, on vide la place. L'enfer sur terre.

1605 Tout le beau monde qui s'occupe de la maladie mentale... Il y a un Montréalais sur deux, là, qui a un animal domestique à la maison, un chat ou un chien. Ils sont tous là à le flatter, le soir, puis le chat, il est au chaud, là, puis l'être humain, là, il est dehors. Il est dehors pourquoi? Parce qu'il n'est pas capable de s'occuper de lui-même. C'est un cas psychiatrique. Le gars qui est dans
1610 le passage du métro, là, bien moi, ça me fend le cœur.

J'ai dormi dans le métro, saviez-vous ça? J'ai dormi dans le fleuve, sur un bateau flottant. J'ai dormi à Guy-Favreau. Puis un jour, j'ai coché « oui, oui, oui » sur un questionnaire. On s'est aperçu que j'avais servi dans l'armée, on a dit : « vous êtes un vétérane? » J'ai dit « oui ». On est
1615 venu me chercher. Ça m'a sauvé. Disons que j'aurais peut-être pu m'en sauver quand même, mais ça aurait pris plus de temps, puis ça aurait fait plus de dommages.

Aujourd'hui, j'ai touché le fond, puis là, j'ai sorti la tête de l'eau, puis les épaules sont sorties, puis je reprends ma vie, autant soit-il, là, comme je peux.

1620 Mais je vais vous parler de la place Dupuis. C'est important que je vous en parle, là. On a parlé de profilage social. J'ai entendu ça tantôt.

LA PRÉSIDENTE :

1625 Je suis désolé de vous le signifier, mais...

M. JEAN DUVAL :

Je vais revenir, parce que vous avez plusieurs journées?

1630

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1635

M. JEAN DUVAL :

Je vais me faire le représentant officiel pour un groupe. Pas pour tout le monde, là, mais ceux qui vivent l'itinérance et qui ne peuvent pas être ici. Je vais me faire un devoir de revenir. Puis je vais vous demander de m'accueillir pour d'autres interventions comme je fais aujourd'hui.

1640

La place Dupuis, je m'y étais présenté... Ça faisait 15 jours que j'étais dans l'itinérance.

LA PRÉSIDENTE :

1645

Ça, c'est pendant la pandémie, quand ça a été ouvert, là?

M. JEAN DUVAL :

1650

Oui. Je me suis ramassé à la place Dupuis. Puis j'avais un rendez-vous d'affaires au 800 Maisonneuve Est, qui est le *building* des affaires. D'accord? Et puis je dormais sur un bateau, là, parce que j'ai dormi dans mon auto, aussi. J'ai dormi dans l'auto. Mais j'ai gelé. Moi, puis mon chien, on a gelé.

1655

Je me suis même rendu à l'hôpital Santa Cabrini, qui était proche, pour dormir au chaud, il y a plus de trois ans. Puis j'avais mon chien dans mon manteau, puis j'ai été aidé par une infirmière. Bref, je ne suis pas resté là longtemps, mais il a fallu que je sorte. C'est juste pour vous dire à quel point c'était souffrant.

1660 Place Dupuis, tout est correct, bien habillé. Je me retrouve là par affaires. Je vous dis, là, j'étais... Une barbe comme ça, bien vêtu, puis quand je me suis présenté, on m'a dit : « monsieur, nos bureaux ferment ». J'étais déjà dans les édifices à bureaux, là. « Nos bureaux ferment, et puis sur l'heure du dîner, vous ne pouvez pas rester dans le lobby ». Elle me dit : « mais vous pouvez aller en bas à l'aire de restauration, trois étages, vous pouvez manger là. » Mais j'ai dit : « j'ai déjà mangé ». J'avais pris un gros déjeuner. Là, ce déjeuner-là a fait qu'elle m'a dit : « dans ce cas-là, allez au rez-de-chaussée, où sont les ascenseurs, où vous êtes entré ». À côté du mandataire de 1665 la SAAQ, il y a une aire d'attente, une aire où est-ce que quelqu'un qui a sa boîte à lunch, il peut être, là, il n'a pas besoin d'aller trois étages plus bas pour manger. Tu ne vas pas t'installer où est-ce qu'il y a des restaurateurs qui paient un loyer, là. Cette aire-là est protégée pour ça. Il est arrivé un gars de la sécurité, qui a mis les deux poings sur la table puis il m'a dit en pleine face, pendant que moi je consultais mon cellulaire, que je venais d'avoir, mes courriels, il m'a dit : « Tu as cinq 1670 minutes pour sortir ». Comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Duval...

1675

LA PRÉSIDENTE :

C'est dommage. Donnez-moi 30 secondes, je fais un *close up*.

1680

LA PRÉSIDENTE :

Oui, mais je veux vous dire qu'on va entrer en discussion avec vous pendant 10 minutes.

M. JEAN DUVAL :

1685

30 secondes, 30 secondes. Je veux juste vous dire...

LA PRÉSIDENTE :

1690

Il nous reste 10 minutes à nous parler quand même, vous et nous, et vous pouvez faire votre *closing*, comme vous dites, là.

M. JEAN DUVAL :

1695

Ah, j'ai gagné 10 minutes.

LA PRÉSIDENTE :

1700

Chaque personne qui vient déposer une opinion a le droit à 10 minutes pour s'exprimer devant les commissaires, et ensuite, les commissaires posent des questions.

M. JEAN DUVAL :

1705

Vous me permettez, 30 secondes. Alors là, je recule dans ma chaise, et je dis : « mais voyons, c'est quoi, ça? » Moi, je connais un petit peu les droits de la personne, la Charte... Puis à un moment donné, je me dis que c'est triste de voir que les gens agissent comme ça. Puis je n'ai pas l'air d'un itinérant, là, à part la barbe, j'avais...

1710

La place Dupuis est à côté de Émilie-Gamelin, au centre névralgique où est-ce que tourne toute l'itinérance puis les problèmes d'itinérance. Eux autres, ils en reçoivent plus que la normale. Donc, lui, il a décidé de me mettre dehors. Mais là, j'ai dit « non, regardez, faites venir votre supérieur immédiat. » Tu sais, quand tu veux te plaindre d'un gérant ou d'une gérante, tu dis, je veux voir le patron. Et ils n'ont pas acquiescé. Je suis sorti de là, madame, en ambulance.

1715

LA PRÉSIDENTE :

Oh, mon Dieu.

1720 **M. JEAN DUVAL :**

Appelez-moi Jean. Je suis sorti de là en ambulance. Puis, il y a eu un agent du métro de Montréal, la STM, qui est venu prêter main forte aux deux agents de la place Dupuis, puis il m'a étranglé à la George Floyd comme on a connu aux États-Unis, là, que le gars est mort, là.

1725

Alors moi, ne voulant pas devenir un George Floyd québécois, je me suis débattu. Et puis il m'a étranglé à en perdre la respiration totale. Donc, là, quand je n'étais plus capable de respirer, il a fallu que je lui morde le bras pour qu'il me lâche, ce fou-là. Je veux dire, j'ai vu un film, un fou. On a fait ça à quelqu'un qui était un itinérant. On a parlé tantôt, là... La police, à un moment donné, elle s'acharne sur les itinérants.

1730

LA PRÉSIDENTE :

La judiciarisation.

1735

M. JEAN DUVAL :

Les itinérants, ils vivent des problèmes qu'ils ne devraient pas vivre. Moi qui ai une bonne manière de faire, une belle présentation, j'ai vécu ça. Donc, là, le gars qui est de la STM, 75 000 piastres par année, les deux agents de sécurité, eux autres, ils étaient à risque d'avoir des problèmes légaux, puis l'agence de sécurité de la place Dupuis, Guardian, je vais la nommer, là, eux autres, ils sont à risque d'avoir une action criminelle.

1740

1745

Tout ça pour vous dire que moi, Jean Duval, savez-vous ce qui est arrivé? J'ai été accusé au criminel de l'avoir agressé parce qu'ils ont présenté comme preuve à la Cour un faux vidéo.

LA PRÉSIDENTE :

My God.

1750

M. JEAN DUVAL :

J'espère juste que vous n'effacerez pas ça. Parce que moi je suis en procédure d'appel...

1755 **LA PRÉSIDENTE :**

Il n'y a rien qui est effacé, ici, monsieur Duval.

M. JEAN DUVAL :

1760

... puis j'ai fait une plainte à la Commission des droits de la personne du Québec. Mais par contre, quand ils sont capables de fabriquer de la preuve, ça démontre beaucoup de choses.

1765

Ces gens-là, ils sortent plusieurs personnes par jour de la place Dupuis. Puis il y a une proximité avec le Poste de police 21, où est-ce qu'ils ont comme une bénédiction de voir agir les agents de sécurité qui leur disent « ah ouais, mais ils m'ont agressé ». Puis il m'a même dit... un des agents de sécurité, il a même dit que j'avais proféré des mots en N à son endroit, qui lui, est de couleur, bref, des faussetés. Et puis moi, comme témoignage, comme témoin, j'ai demandé à tout le monde, faites en sorte qu'il y ait le vidéo, sauvez la vidéo.

1770

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1775

M. JEAN DUVAL :

Il a été sauvé, mais plusieurs jours après.

1780

LA PRÉSIDENTE :

1785 Monsieur Duval, est-ce que vous accepteriez de répondre assez rapidement aux questions de mes collègues? Parce qu'il nous reste quelques minutes et je vais vous dire, il y en reste cinq, et je vais vous dire à quel moment vous pouvez revenir parce que oui, vous êtes seul avec cette expérience-là devant nous aujourd'hui, mais nous avons rencontré et nous allons rencontrer plusieurs personnes qui vivent ces éléments de précarité là.

1790 Donc, mercredi, dans deux jours, ici il y aura une rencontre devant nous, sans rendez-vous de 13 h à 19 h le soir et nous allons écouter tout citoyen qui va venir vouloir s'adresser à nous. Nous aurons aussi une rencontre avec la clinique Droit devant qui va inviter des personnes en situation d'itinérance. Nous allons faire la tournée de la roulotte Dans la rue, un soir, prochainement. Nous allons aller rencontrer des résidentes qui habitent dans des maisons d'hébergement pour femmes qui sont victimes d'itinérance.

1795 Je ne veux juste pas vous laisser avec l'impression que nous avons oublié les principaux intéressés de notre consultation. Je vais laisser mes collègues vous poser rapidement, mais je vais vous demander de répondre rapidement aussi, pour qu'on puisse continuer nos travaux.

1800

M. JEAN DUVAL :

Ça va être dur.

1805 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va être dur. Judy, as-tu une question pour monsieur Duval?

1810

Mme JUDY GOLD :

1815 Oui, j'ai deux questions. La première. Cette commission, mandatée par la Ville de Montréal
comme vous le savez, sur la question de la cohabitation. Qu'est-ce qu'on devrait dire à la Ville,
selon vous?

M. JEAN DUVAL :

1820 Premièrement, la Ville ne devrait pas s'occuper de ça.

Mme JUDY GOLD :

1825 Excusez-moi?

M. JEAN DUVAL :

1830 La ville ne devrait pas s'occuper de l'itinérance.

Mme JUDY GOLD :

D'accord.

1835 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah non?

M. JEAN DUVAL :

1840 La sécurité publique à Montréal s'occupe de la sécurité publique dans la Ville de Montréal.
La santé publique s'occupe de la santé, à sa hauteur, dans la Ville de Montréal. Vous savez, la
désinstitutionnalisation des itinérants, ça a commencé il y a 40 ans.

LA PRÉSIDENTE :

1845

Ça, on le sait, mais qui devrait s'occuper de l'itinérance, si la ville ne s'en occupe pas?

M. JEAN DUVAL :

1850

Les responsables de la santé, qui est Santé Québec, qui est le ministère de la Santé du provincial. Maintenant, l'argent, c'est eux autres qui l'ont. Le fédéral a aussi de l'argent qu'il peut octroyer au provincial, mais eux, ont pelleté avec leur pelle le problème dans les municipalités, puis ça tombe à Montréal.

1855

Montréal a 10 000 itinérants. Puis ça, je l'ai dit il y a trois ans, il y en avait 10 000. Puis ça, c'est à part ceux qui sont le chum, la blonde, puis un étudiant, puis un autre, puis ils sont paquetés dans un logement. Ils en sont techniquement, mais ils ne peuvent pas être répertoriés. Mais 10 000, c'est le bas mot. Puis c'est dommage de voir que... vous savez, quand tu dis « on va donner le problème aux municipalités », le provincial, ça leur fait plus d'argent à ne pas payer pour ces frais-là. C'est coûteux, la santé.

1860

LA PRÉSIDENTE :

Donc, vous dites qu'ils sont désengagés financièrement.

1865

M. JEAN DUVAL :

Ils sont irresponsables.

1870

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Est-ce que... Caroline, il nous reste deux minutes. Est-ce que tu aimerais une petite question rapide pour monsieur Duval?

1875 **M. DENIS LECLERC :**

Merci, monsieur Duval, d'être venu nous rencontrer. Vous soulignez... Bon, ma collègue vous a dit qu'on a multiplié les efforts pour rencontrer des personnes en situation d'itinérance, puis vous avez raison, c'est plus difficile pour ces personnes-là, souvent, de venir comme vous le faites, mais avez-vous des suggestions pour nous aider encore plus à les rejoindre? Bien qu'on a, comme on vient de vous le dire, fait plusieurs démarches, puis on va continuer à le faire.

1880 **M. JEAN DUVAL :**

1885 Très simple, très simple. Vous devez être un petit peu *peddler*. Vous allez devoir vous déplacer, aller dans ces hébergements-là. Prenez les trois plus gros que j'ai nommé, Bon accueil, Bonneau, Maison du Père, Old Brewery Mission. Ils sont dans un rayon d'action, là... prenez un autobus de la ville, vous remplissez ça en dix minutes.

1890 Ce ne sont pas nécessairement des gens qui ne sont pas capables de s'exprimer. Il y a des gens là-dedans, si vous leur dites : « venez vous exprimer, on veut vous entendre ». Hey, ils vont vous écouter, puis ils vont faire quelque chose.

1895 Vous savez, quand on dit 10 000, puis j'ai dit tantôt qu'il y en a 25 % issus des évictions, 25 %, ce sont des cas psychiatriques, l'autre 50 qui reste, c'est possiblement des problèmes issus de maladie mentale à différents niveaux, mais quand même, il y en a qui fonctionnent.

1900 Mais la difficulté aujourd'hui, c'est que ces gens-là, comme ils ont désinstitutionnalisés, ils étaient... je ne dirais pas *parkés* dans des établissements.... Oui, ce n'était pas des asiles de fous, là. Hippolyte-Lafontaine, on va nommer un chat, un chat. Hippolyte Lafontaine. Quand ils ont fermé ça, ils s'en sont servis pour autre chose. Ça coûtait beaucoup moins cher de leur dire « allez dans la vie normale, puis ça va augmenter vos chances. »

1905 Mais savez-vous, madame, monsieur, qu'il existe le livre de la santé mentale, le DSM, je pense? C'est le diagnostic de santé mentale. Un moment donné, il m'est tombé dans les mains. Je

l'ai regardé vite, vite, ce n'était pas à moi. Il y a à peu près 25 pages, à la fin, des références des ressources. 25 pages. Ce sont tous des organismes qui sont nés à cause de l'itinérance qui a été larguée par le provincial.

1910 Alors ça, c'est toutes sortes d'organismes qui sont nés, qui ont su croître. Et puis qu'aujourd'hui, c'est comme si... Quelqu'un qui est moindrement faible, pas capable de s'en sortir, il va rester dans la roue, là, puis dans cette machine-là qui a été créée de toutes pièces pour faire en sorte que ces gens-là on s'en occupe, mais... On va aller, on va aller comme je te pousse.

1915 **LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez...

M. JEAN DUVAL :

1920 Je n'y crois pas, à ce système-là. Est-ce que j'ai perdu le son?

LA PRÉSIDENTE :

1925 Je pense que vous avez bien exprimé votre pensée là-dessus. Vous trouvez que les ressources ne sont pas adaptées aux besoins des personnes qui traversent ces moments-là de leur vie, qui ne sont pas suffisamment accompagnés.

1930 Je veux vous remercier, au nom de mes collègues, d'être venu et comme vous le savez, nous allons continuer. Nous sommes allés dans les campements, nous avons fait toutes sortes de rapprochements pour entendre la voix de ces personnes-là et je veux vous remercier d'avoir glissé ça à l'oreille de la mairesse de Montréal.

Et on va se quitter là-dessus, monsieur Duval, parce qu'il va falloir prendre une pause.

1935 Merci beaucoup.

M. JEAN DUVAL :

Une petite phrase gentille, en terminant.

1940

Je suis allé voir la mairesse à l'arrondissement ce mardi pour la féliciter d'avoir mis le doigt sur les Airbnb pour la crise du logement.

LA PRÉSIDENTE :

1945

Elle devait être contente.

M. JEAN DUVAL :

1950

J'ai aussi dit : « félicitations d'avoir dit haut et fort que le provincial ne faisait pas sa job. »
Je voulais la féliciter. Elle n'était pas là.

M. JEAN DUVAL :

1955

Merci, monsieur Duval.

1960

PAUSE

1965